



C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7

www.laclovering.org

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 15 décembre 2018 à la salle du conseil du Canton de Stanstead

1. Ouverture de la réunion : La réunion débute à 9h00

Administrateurs présents : André Bélanger, Catherine Gibeault, Yves Gosselin, Jean-Noël Leduc, Pierre Martineau, Lucie Borne, Jacqueline Caboret, André Henneuse, Colette Scalabrini

Administrateurs absents : Josée Saint-Pierre, Gilles Tessier

Aide-administrateur présent: Luc Côté

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Yves Gosselin d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

Prop # 18-41

3. Adoption du procès-verbal du 27 octobre 2018

Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Yves Gosselin d'adopter le procès-verbal du 27 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité

Prop # 18-42

4. Rapport des activités régulières

Qualité de l'eau :

- **Lac :** Yves Gosselin mentionne qu'un compte rendu des échantillonnages effectués et des résultats a été préparé avec Jean-Guy Bédard. Il constate que lorsque les mesures divergent du niveau recommandé cela fait suite à des pluies intenses (coups d'eau). Lucie Borne se questionne sur les solutions possibles. Les plantations et/ou bassins d'enrochement peuvent aider. . On attend le résultat du prélèvement de la MRC pour le Calcium (moules zébrées).

- **Fossés :** Une analyse de la concentration de matières en suspension (MES) a été faite sur le chemin Robert. Les résultats donnent 238 mg/l, ce qui est significatif. Ces situations se présentent de plus en plus fréquemment principalement à cause des coups d'eau (pluies excessives) qui causent de l'érosion.

Yves Gosselin enverra aux administrateurs le compte-rendu des échantillonnages prochainement. Jean-Noël Leduc mentionne qu'il a rencontré M. Réal Côté le nouveau responsable/inspecteur de la ville de Magog et demandé son protocole d'intervention et de suivi lorsque des problèmes de fossés sont rapportés.

- **Tributaires et ruisseaux :** André Bélanger mentionne qu'il a été informé d'un accident mortel lors de l'abattage d'un arbre; l'accident a eu lieu en Estrie et été rapporté dans le journal La Tribune. En prévision des travaux de nettoyage du printemps 2019, les membres du CA recommandent qu'une formation appropriée soit donnée à nos bénévoles pour prévenir ce genre d'accident. André Bélanger et Luc Côté exploreront ce qui existe comme information et formation à ce sujet.

○ **Protection des rives**

Myriophylle-Alliance : l'Alliance cherche à rencontrer la nouvelle ministre de l'environnement du Québec. La vidéo du RAPPEL sera diffusée largement.

Myriophylle-Plan d'action pour les riverains du lac Lovering :

La vérification des toiles de jute du projet initial montre encore un bon contrôle du myriophylle.

Un post-mortem, avec la collaboration du RAPPEL, concernant la pose de jute réalisée en août permettra de voir comment améliorer le plan pour l'an prochain. Cette action se fera de concert avec Bertrand Scalabrini.

La demande de subvention faite à la ville de Magog a été reçue. Nous sommes en attente d'une réponse à d'une demande de subvention adressée au ministère de l'Environnement et une autre demande sera soumise en janvier à la Fondation de la Faune du QC.

Le projet continuera en 2019 pour les herbiers de 70% et plus. On mettra un effort pour clarifier auprès des riverains les critères de la mise en œuvre p.ex. ce que prévoit le CA etc.

Il est proposé par Pierre Martineau et appuyé par Catherine Gibeault que Lucie Borne, présidente, soit mandatée pour signer la demande et l'entente dans le cadre du programme pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes de la Fondation de la Faune du Québec.

Adopté à l'unanimité

Prop # 18-43

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par André Henneuse que Bertrand Scalabrini soit désigné comme gestionnaire et chef de projet dans la poursuite de la phase 2 du projet de lutte au myriophylle à épi au lac Lovering.

Adopté à l'unanimité

Prop # 18-44

Navigation responsable :

- La SCLL participera à une rencontre prévue avec la ministre Bibeau et Bleu Massawippi; il sera question de la nouvelle application développée pour indiquer les zones acceptables pour les vagues surdimensionnées ainsi que les résultats des tests de l'été 1018 au lac Lovering.

Recrutement :

Colette Scalabrini mentionne que la société compte 1056 membres à date.

Communications :

○ **Calendrier :**

Catherine Gibeault présente les activités planifiées pour le prochain trimestre. Une infolettre est prévue à la mi-décembre pour le souhait des Fêtes à nos membres.

Une affiche de Noël est distribuée pour les babillards.

5. Activités informatiques :

Luc Côté mentionne que deux nouveaux bénévoles collaboreront au développement.

Pour moderniser les communications de la SCLL, la société gagnerait à utiliser certaines applications disponibles aux organisations à but non lucratif tels courriels, stockage, équipes; de même pour la modernisation du site, le fichier des membres ainsi que le mode de paiement. Pour ce faire, le CA devrait réserver un nom de domaine plus caractéristique de la Société que laclovering.org trop générique. De plus, cela facilitera la transition en permettant de garder actifs les éléments qui seraient encore utiles un certain temps.

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par Catherine Gibeault que le nom de domaine conservationlaclovering.org soit ajouté pour la SCLL.

Adopté à l'unanimité Prop # 18-45

Il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Lucie Borne que Pierre Martineau soit identifié comme responsable de ce domaine.

Adopté à l'unanimité Prop # 18-46

6. Visibilité de la SCLL

Catherine Gibeault présente les avancées pour le 50^{ème} : une firme sera retenue pour organiser la soirée du 15 août 2020. Lucie Borne se propose pour organiser la traversée, trois heures sans moteurs. Les activités du 50^{ème} se tiendront avec 3 objectifs éco responsables, zéro déchet, acheter local, compensation en sus du projet des 50 arbres.

À la prochaine rencontre du CA, le financement du 50^{ème} sera discuté.

Il est proposé par Catherine Gibeault et appuyé par Pierre Martineau que le CA adopte la vision des trois points éco responsables pour le 50^{ème}.

Adopté à l'unanimité Prop # 18-47

Jean-Noël Leduc parle de ses rencontres avec le CCE (Comite de consultation en environnement), on y discute, entre autres, des changements à la réglementation du MAPAQ et leurs impacts sur l'environnement, de la qualité de l'eau des ruisseaux et des lacs, du plan de travail du comité pour les trois prochaines années, des axes à privilégier par la Ville.

7. Trésorerie

Pierre Martineau mentionne que le RAPPEL a facturé 21 354, 74\$ à la Société pour le projet de pose de jute contre le myriophylle ; s'y rajouteront les frais de « CA » et autres frais. Il reste 1 propriétaire qui n'a pas respecté l'entente de remboursement pour les travaux effectués chez eux.

Pierre Martineau mentionne que le système comptable actuel est dépassé pour le suivi de ce genre de projets.

8. Dates des prochaines réunions

Les prochaines rencontres se tiendront le 9 février et 6 avril 2019. Pierre Martineau réservera la salle du conseil si c'est possible.

9. Levée de L'assemblée

Il est proposé par Catherine Gibeault appuyé par Colette Scalabrini de lever l'assemblée à 12h00.

Jacqueline Caboret
Secrétaire d'assemblée
2018/12/20